

PAROLES DE CÉDANT-ES :

“ L'accompagnement et le stage de parrainage avec l'Addearg nous ont permis de nous tester avec le minimum de risques et de clarifier nos besoins pour mieux concrétiser. ”

“ La transmission, ça se travaille ! ”

“ Pour nous, la bienveillance et l'écoute ont été les clés de la réussite de la reprise. ”

Conditions et contributions :

Nos actions sont financées en partie par différents organismes, selon votre statut et l'étape de votre projet. Pour conserver l'équilibre économique de l'Addearg tout en minimisant votre coût, nous vous demanderons une contribution uniquement pour les actions suivantes :

Diagnostic transmission : 200€

Petite annonce, visite, mise en relation : 200€

Pour toute question, contactez-nous :

Anne-Sophie Robast

04 66 25 20 19 / 07 69 87 49 58

addearg.asr@jeminstallepaysan.org



Maison paysanne

6 bis rue des Gardons
30350 Maruéjols-lès-Gardon

www.agriculturepaysanne.org/gard

Nos financeurs :

cget Commissariat général à l'égalité des territoires



ACCOMPAGNER VOTRE PROJET DE TRANSMISSION

Quelles démarches ?

Quelles aides ?

Quel accompagnement ?

ANTICIPEZ !

L'ADDEARG VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPE DE LA TRANSMISSION DE VOTRE FERME

3 à 6 ans avant

2 ans avant

1 an avant

CÔTÉ CÉDANT-ES

1 SE PRÉPARER

Echanger avec les autres paysannes en cours de transmission
Réfléchir à l'état dans lequel je veux maintenir ma ferme

2 DÉFINIR SON PROJET

En parler en famille
Quel est mon projet après la transmission ?
Envisager les aspects économiques (de quoi j'aurai besoin après la transmission, comment le satisfaire ?)
Qu'est ce que je transmets et comment ?

3 RECHERCHER UN REPRENEUR

Définir le profil des repreneurs
Rédiger et diffuser une annonce
En parler autour de moi
Accueillir des porteurs de projet

4 CONCRÉTISER ET NÉGOCIER

Finaliser l'estimation de ma ferme
Travailler avec les repreneurs et se mettre d'accord
Présenter les repreneurs à l'environnement

5 PASSER À AUTRE CHOSE

Finaliser les modalités de transmission (succession familiale, condition de reprise...)

ADMIN

Relève de carrière MSA

Diffusion d'une petite annonce

Déclaration DICA
(18 mois à 2 ans avant arrêt)

Actes notariés (ventes, baux)

Cessation d'activité CFE (max 2 mois après)

Demande de retraite MSA

Transfert des primes

Bulletin de mutation des terres



POURQUOI TRANSMETTRE ?

Transmettre, un projet de société :

Dans le Gard en 2020 :



Perte de 21% des fermes en 10 ans
30 % pour les petites fermes

62% des agriculteurs ont + de 50 ans
et **1/3** sont **sans repreneur-se**



La population agricole vieillit, les fermes s'agrandissent. Les candidat-es à la reprise sont présent-es, mais portent des attentes différentes.

Se soucier aujourd'hui de transmettre sa ferme, c'est permettre demain de maintenir la production agricole, la continuité d'un monde paysan vivant, d'assurer une dynamique territoriale...

Des grandes fermes solitaires, des cités dotoirs et des friches ou des installations agricoles pour des campagnes vivantes ?

La transmission nous concerne tous, anticipons là ensemble !

L'Addearg, des compétences au service de votre projet de transmission :

Les accompagnatrices spécialisées de l'Addearg sont présentes à chaque étape de votre projet de transmission, pour répondre à vos besoins et clarifier votre projet.

L'accompagnement proposé par l'Addearg est basé sur les aspects humains. Fort de plus de 20 ans d'expérience, il s'appuie sur des compétences et des outils formalisés et expérimentés à l'échelle régionale et nationale, ainsi que sur un solide réseau

L'ADDEARG VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET PERSONNALISÉ :

Un 1^{er} RDV d'information

- Vous informer sur les **démarches** et les **aides** à la transmission
- Faire le point sur votre projet
- Mettre en place un **accompagnement** si vous le souhaitez

Accompagner le passage de relai cédant-e-repreneur-se

- **Accompagnement relationnel** cédant-e-repreneur-se
- Dispositif de stage CEFI : financer une période de travail sur la ferme et **tester le projet de transmission ou d'association** avec les candidat-es (de 3 mois à 1 an sous conditions)

Des rencontres paysannes

Visites, cafés-débat...

Organisées ponctuellement dans le réseau, elles permettent de **partager les expériences et les points de vue** pour démarrer ou enrichir son projet.

Des RDV réguliers

- Faire le point à **votre rythme** sur l'avancement du projet, vos démarches.
- Clarifier **quoi, combien, quand, comment...**
- Vous **orienter** vers des expert-es si besoin

Appui à la recherche de repreneur.ses

- Appui à la **rédaction et diffusion d'une annonce**
- **Mise en lien** et appui au choix des repreneur.ses

Une formation collective :

"Réfléchir et prendre en main la transmission de sa ferme"

Cette formation de 4 jours propose une approche globale portant sur les aspects humains ainsi que sur les questions sociales, juridiques, foncières et économiques pour mieux préparer son projet de transmission. Elle alterne apports d'informations et réflexion sur son projet de transmission.

Cette étape constitue un véritable accélérateur dans votre réflexion.

Le diagnostic transmission

- Un outil d'accompagnement pour :
- Analyser et décrire la ferme et ses **potentiels d'évolution**
 - Définir **différents scénarios** de reprise, leurs modalités et leurs délais
 - Une fois finalisé, **présenter** facilement votre ferme aux candidat-es

Contact et inscription :

Anne-Sophie Robast - 07 69 87 49 58
addearg.asr@jeminstallepaysan.org

